

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à retourner exclusivement par courrier ou mail, **avant le 14/10/2022 à minuit**, aux adresses suivantes :

- **par courrier postal:**
Association Robert Guérard
Concours Association Robert Guérard 2022
5, rue Masseran
75007 PARIS

ou

- **par courriel :**
concours@web-arg.fr

Rappel des critères de sélection

Les critères de sélection retenus pour ce prix sont principalement :

- Le caractère original/innovant de l'action menée
- La place des bénéficiaires de l'action menée, dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation
- Les enseignements de l'action menée pour d'autres initiatives concernant les mêmes populations
- L'engagement du participant au concours, présentant le dossier, dans l'action candidate au concours
- Et plus généralement tout critère qui paraîtra déterminant au jury pour établir sa décision
- La qualité des dossiers tant sur le fond que sur la forme est un élément pris en compte par les membres du jury. Les candidats sont invités à illustrer leur projet (articles, photos, vidéos...).

Les dossiers concernant des programmes/actions de recherche ou de soins médicaux (handicaps) ne peuvent être acceptés dans le cadre de ce concours.

Informations obligatoires pratiques à compléter

1. Vous

Nom et prénom	
Date de naissance	
Entreprise	
Fonction (si en activité)	
Votre n° d'adhérent à BPCE Mutuelle	
Adresse personnelle	
Téléphones personnels	
E-mail personnel	

2. Vous dans l'action

Pourquoi avez-vous rejoint ou initié cette action ?	
Depuis quand y êtes-vous impliqué (e) ?	
Description de votre rôle dans cette action et dans l'association	

3. L'action

Objectif de l'action	
Zone d'intervention	
Présentation globale de l'action menée	
Qui sont les bénéficiaires de l'action ?	
Ont-ils eu un rôle dans la conception de l'action ? Lequel ?	
Ont-ils un rôle dans sa conduite ? dans son évaluation ? Lesquels ?	
Résultats atteints/prévus Quels types d'enseignements tirez-vous, tirerez-vous (l'association/ vous-même) de cette action ?	
Contrôle prévu de l'utilisation de la dotation (le prix)	

4. L'association

Nom de l'association soutenue dans le cadre de cette action	
Présentation de l'association	
Date de création et N° enregistrement (Préfecture ou greffe du TGI)	
Nombre de bénévoles/de salariés/ de bénéficiaires	
Budget 2021 de l'association ; part de son budget dévolue à l'action présentée; contributions attendues d'autres partenaires financiers.	

5. Droits de communication

J'accepte Je refuse (Cochez votre choix)

Que l'Association Robert Guérard et BPCE Mutuelle présentent mon action primée, dans leurs différents supports de communication internes et externes, notamment La Revue et le site internet de BPCE Mutuelle.

Je reconnais, qu'à défaut d'acceptation, la participation au concours ne pourra être validée.

6. Les annexes

Merci de joindre en annexe les documents susceptibles d'illustrer votre projet (photos, articles, vidéos, sites internet...).

7. Traitement des données personnelles

Les dossiers de candidatures et les données personnelles qu'ils contiennent seront traités par l'association Robert Guérard. Ils seront transmis aux membres du jury dont les représentants de BPCE Mutuelle qui pourront être assistés de leurs collaborateurs spécialisés pour l'analyse des dossiers de candidature. Les dossiers et les données personnelles qu'ils contiennent seront conservés pendant la durée nécessaire aux opérations du concours puis archivés pendant une durée de 3 ans. Vos données ne feront l'objet d'aucun traitement ultérieur autre que le concours et le cas échéant la présentation des récipiendaires des prix et de leur action dans les différents supports de communication interne et externe, notamment La Revue et le site internet de BPCE Mutuelle.

Vous disposez du droit de nous demander l'accès à vos données personnelles, ainsi que le droit de rectification, d'effacement et d'opposition. Pour ceci vous pouvez vous adresser par courriel à : concours@web-arg.fr